

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 19.02.2014

Numéro de version 1

Révision: 18.02.2014

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Date d'établissement:** 05.02.2014
- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** ASA
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Utilisation de la substance / de la préparation:** Divers
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur / Fournisseur:**
Stratasys, Inc. Tel +1 952 937 3000
7665 Commerce Way Fax +1 952 937 0070
Eden Prairie, MN 55344
USA

- For information in Europe contact:

C.S.B. GmbH Tel.: +49-2151-6520860
Düsseldorfer Straße 113 Fax: +49-2151-6520869
D-47809 Krefeld E-Mail: info@csb-online.de
Germany
- **Courriel de la personne chargée de la fiche de données de sécurité:** sdb@csb-online.de
- **Service chargé des renseignements :** Services de ventes
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** Voir ci-dessus ou le centre anti-poison le plus proche.

SECTION 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE** néant
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:** néant
- **Système de classification:**
Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Copolymère d'acrylonitrile, styrène, acrylate
- **Composants contribuant aux dangers:** néant

· **Autres composants:**

26299-47-8	copolymère d'acrylate de butyle, styrène, acrylonitrile	> 98%
------------	---	-------

FR

(suite page 2)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 19.02.2014

Numéro de version 1

Révision: 18.02.2014

Nom du produit: ASA

(suite de la page 1)

SECTION 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Indications générales:** Eloigner les vêtements contaminés par le produit.
- **Après inhalation:**
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après inhalation des produits de décomposition, placer le blessé au calme à l'air libre, faire appel au secours médical.
- **Après contact avec la peau:**
Laver avec beaucoup d'eau et du savon.
Après contact avec le produit fondu, rafraîchir rapidement à l'eau froide
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Ne pas enlever le produit solidifié de la peau
Envoyer immédiatement chercher un médecin
- **Après contact avec les yeux:**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
- **Après ingestion:**
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.
Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Traitement symptomatique

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Dioxyde de carbone (CO₂), poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Risque d'explosion de poussière
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Oxydes nitriques (NO_x)
Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO₂)
Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres produits toxiques n'est pas à exclure, comme par exemple :
Styrène
Acrylmonomeres, Acrylcompounds
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
Refroidir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
Éviter la formation de poussière.
Tenir les sources d'incendie éloignées.
Ne pas respirer les poussières.

(suite page 3)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 19.02.2014

Numéro de version 1

Révision: 18.02.2014

Nom du produit: ASA

(suite de la page 2)

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Sol glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Recueillir par moyen mécanique.

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé.

· 6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage**· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter la formation de poussière.

Les formations de poussière qui ne peuvent être évitées doivent être régulièrement ramassées.

Ne pas respirer les poussières.

S'assurer que toutes les limites applicables au poste de travail sont respectées.

· Préventions des incendies et des explosions:

La poussière peut former avec l'air un mélange explosif.

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures pour éviter une charge électrostatique.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**· Stockage :****· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Stockage conformément aux prescriptions légales.

· Indications concernant le stockage commun : Non nécessaire**· Autres indications sur les conditions de stockage :**

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Température de stockage: ≤ 60 °C

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle**· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Poussières totales: VME 10 mg/m³

Poussières alvéolaires: VME 3 mg/m³

· 8.2 Contrôles de l'exposition**· Équipement de protection individuel:****· Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Ne pas respirer les poussières.

Éviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.

Éviter tout contact avec les yeux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.02.2014

Numéro de version 1

Révision: 18.02.2014

Nom du produit: ASA

(suite de la page 3)

· **Protection respiratoire:**

Protection respiratoire en cas de formation de poussière.

Si toutes les limites de lieu de travail sont observées et la bonne ventilation est garantie, aucune précaution spéciale nécessaire.

· **Protection des mains :**

Gants de protection

Pendant la manipulation du produit chaud/fondu gants de protection résistant aux températures élevées

Pour éviter des problèmes de peau, réduire le port des gants au minimum indispensable.

Sensibilisation possible par les composants dans les matériaux des gants.

Contrôler la perméabilité avant chaque nouvelle utilisation du gant.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente non il s'agit d'une substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Protective gloves should be replaced at first signs of wear.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux :** Lunettes de protection

· **Protection du corps :**

Pendant la manipulation du produit chaud/fondu vêtement de protection résistant à la chaleur

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition.

· **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**

Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales.**

· **Aspect:**

Forme: solide

Couleur: opaque

· **Odeur:** inodore

· **Seuil olfactif:** non déterminé

· **valeur du pH:** non applicable

· **Modification d'état**

Point de fusion: non déterminé

Point d'ébullition: non déterminé

Température et domaine de ramollissement: 93 - 110 °C

· **Point d'éclair:** 366 °C (ASTM D-1929B)

· **Inflammabilité (solide, gazeux):** Non déterminé.

· **Température d'inflammation:** 518 °C (ASTM D-1929B)

· **Température de décomposition:** Non déterminé.

· **Auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.

La poussiere peut former avec l'air un mélange explosif.

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité
 selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.02.2014

Numéro de version 1

Révision: 18.02.2014

Nom du produit: ASA

(suite de la page 4)

· Limites d'explosivité: inférieure: supérieure:	Non déterminé. Non déterminé.
· Propriétés comburantes	non applicable
· Pression de vapeur:	Non applicable.
· Densité à 20 °C:	1,06 - 1,08 g/cm ³
· Densité relative, à 20 °C	1,06 - 1,08 (H ₂ O = 1)
· Densité de vapeur (AIR = 1):	Non applicable.
· Vitesse d'évaporation.	Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	insoluble
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
· Viscosité : dynamique : cinématique :	Non applicable. Non applicable.
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** consulter 10.3
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
Évitez coups, frictions, frottement, chaleur, étincelles et charges électrostatiques.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Risque d'explosion de poussière.
- **10.4 Conditions à éviter** Température supérieure à 425 °C.
- **10.5 Matières incompatibles:** Agents puissants d'oxydation
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Oxydes nitriques (NO_x)
Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO₂)

SECTION 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :** données non disponible
- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Risque d'irritation mécanique par poussière en particules.
- **des yeux :** Risque d'irritation mécanique par poussière en particules.
- **Toxicité subaiguë à chronique :** données non disponible
- **Indications toxicologiques complémentaires :**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est pas soumis à une obligation de marquage.
En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.
- **Sensibilisation** données non disponible
- **Toxicité par administration répétée** données non disponible
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
Basé sur des informations actuellement connues pas d'effets CMR.

FR

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.02.2014

Numéro de version 1

Révision: 18.02.2014

Nom du produit: ASA

(suite de la page 5)

SECTION 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques** :
- **Indications générales** : Classe de danger pour l'eau 1 (Auto-Classification): peu polluant
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT**: Non applicable.
- **vPvB**: Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation**: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Catalogue européen des déchets**:
L'attribution du code de déchets selon le catalogue européen des déchets dépend de la source ou du processus de production.
- **Emballages non nettoyés**:
- **Recommandation**: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

· 14.1 No UN	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	
· Polluant marin:	NON
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus
· "Règlement type" de l'ONU:	-

FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.02.2014

Numéro de version 1

Révision: 18.02.2014

Nom du produit: ASA

(suite de la page 6)

SECTION 15: Informations réglementaires

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Prescriptions nationales :**
- **Règlement en cas d'incident :** Directive 96/82/CE ne s'applique pas.
- **Classe de pollution des eaux :** Classe de danger pour l'eau 1 (Auto-Classification): peu polluant
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Service établissant la fiche de données de sécurité :

C.S.B. GmbH
Düsseldorfer Str.113
D-47809 Krefeld
Allemagne

Téléphone: +49-2151-652086-0
Téléfax: +49-2151-652086-9

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent

FR